

# Aide aux actions de promotion des formations et métiers

## REGION GRAND EST

### Présentation du dispositif

Cette aide financière de la région Grand Est permet aux structures engagées dans la promotion des métiers et des formations de financer leur projet.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Sont éligibles les structures engagées dans la promotion des métiers et des formations dans le cadre du service public régional de l'orientation

##### — Thématiques éligibles

Trois grandes thématiques transversales pourront être abordées :

- découverte des métiers (connaissances, débouchés, évolutions...)
- information sur l'offre de formations initiales et continues (contenus, filières, passerelles, dispositifs, nouvelles modalités,)
- valorisation des mesures favorisant l'évolution professionnelle (VAE, Conseil en évolution professionnelle, création d'activités,)

#### Pour quel projet ?

##### — Présentation des projets

Les projets doivent concerner la promotion des métiers et des formations dans le Grand Est dans le cadre du service public régional de l'orientation.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

La Région pourra apporter une contribution au financement du dossier du porteur dans la limite de 80% des dépenses réalisées et dans la limite des crédits disponibles au budget.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les demandes sont à faire sur la plateforme de la région Grand Est.

---

## Organisme

### REGION GRAND EST

- **Siège Social**  
1 Place Adrien Zeller  
BP 91006  
67070 STRASBOURG Cedex  
Téléphone : 03 88 15 68 67

---

## Déposer son dossier

- [https://messervices.grandest.fr/aides/#/crge/connecte/F\\_TEL00114/depot/simple](https://messervices.grandest.fr/aides/#/crge/connecte/F_TEL00114/depot/simple)